



POITIERS, le 10 Mai 2021

Soutien et solidarité aux collègues du SPIP 33 !

La dramatique affaire de Mérignac venant à peine de défrayer la chronique, que sont d'ores et déjà mis au pilori médiatique les potentiels responsables d'éventuels dysfonctionnements judiciaires, dont pourraient faire partie les agents du SPIP 33 ! Que l'on soit bien clair : le seul responsable de cet acte odieux est l'auteur du crime. Point !

Et il devra répondre de ses actes en temps voulu devant la justice .

Il ne saurait être question une fois encore de rechercher des lampistes, dans le seul but de satisfaire la vox populi , à un an d'une élection présidentielle qui voit déjà descendre dans l'arène les redresseurs de tort , les donneurs de leçon , les partisans du « y a qu'à , faut que » dans une surenchère sécuritaire nauséabonde qui n'honore nullement ceux qui la pratiquent.

10 ans après le drame de PORNIC, les leçons n'auraient donc pas été tirées des dégâts occasionnés par la précipitation à « jeter aux chiens » des hommes et des femmes, agents du service public, sans autre forme de procès ?

Nous ne voulons pas le croire.

Nous demandons au Directeur de l'Administration Pénitentiaire et au Garde des Sceaux d'afficher un soutien clair et sans réserve aux agents du SPIP, dont ils connaissent mieux que quiconque les conditions d'exercice et la pression permanente qui pèse sur leur quotidien professionnel.

La CGT Insertion Probation de la VIENNE exprime sans réserve sa solidarité et appelle à rester mobilisés auprès des collègues du SPIP 33.

LA CGT Insertion Probation du SPIP 86